

Contact : Centre d'inscriptions

Mail : cpge.inscriptions@univ-lyon2.fr

PROCÉDURE D'INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ LYON 2

Entre **le 13 juillet 2023 et le 15 octobre 2023**

ETAPE 1 : S'ACQUITTER DE LA CVEC

La loi ORE du 08 mars 2018 relative à l'Orientation et la Réussite des Etudiants a instauré une **Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)** à compter du 1er septembre 2018. Elle est destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé.

Son montant est de 100€ et doit être acquittée auprès du CROUS sur la plateforme MesServices.Etudiant.gouv.fr avant de procéder à l'inscription administrative.

Les étudiant.es boursier.es ou bénéficiant du statut de réfugié ou de la protection subsidiaire en sont exonéré.es.

ETAPE 2 : S'INSCRIRE ADMINISTRATIVEMENT

1- Se connecter sur le www.univ-lyon2.fr, rubrique *Formation* ⇒ *Inscriptions* ⇒ *Étape 1 – Inscription ADMINISTRATIVE* : >> PROCÉDEZ À VOTRE INSCRIPTION OU RÉINSCRIPTION <<

2- Saisir votre identifiant (**numéro étudiant Lyon 2**) et votre date de naissance, et effectuer votre inscription administrative. Les droits d'inscription peuvent être réglés en ligne (CB web).

3- Éditer et déposer la fiche récapitulative signée ainsi que l'ensemble de vos pièces justificatives en version numérique sur l'**application PJWEB**.

4- Dès lors que votre paiement sera effectué et que vos justificatifs seront validés, vous recevrez votre certificat de scolarité par mail, **sur votre adresse mail institutionnelle Lyon 2**.